

Trouble déficitaire de l'attention et hyperactivité

NOUS FÊTONS CETTE ANNÉE le 100^e anniversaire de la description du syndrome de l'hyperactivité. C'est en effet en 1902 que le pédiatre britannique George Still a reconnu un « manque de contrôle moral et d'inhibition » chez des patients anormalement agités. Et c'est en 1937 que les premiers essais cliniques avec la benzédrine (une amphétamine) ont montré que les stimulants du système nerveux central soulageaient les symptômes.

La dernière décennie a vu exploser le nombre de publications portant sur le trouble déficitaire de l'attention et l'hyperactivité. On peut en recenser près de 1000 dans Medline depuis le début de 2000.

Chez nous, au Québec, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux ont cru bon de publier leur propre document sur le sujet, motivés par une augmentation



Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois, dans *Le Médecin du Québec*, vous trouverez à la fin de la section de formation médicale continue un post-test composé d'un maximum de 10 questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage de **60 %**. (Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note.) N'encerclez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées deux mois plus tard à la fin de la section avec les références.

de la consommation des stimulants du système nerveux central chez les enfants d'âge scolaire. Puis, le Collège des médecins et l'Ordre des psychologues ont renchéri avec leurs lignes directrices sur l'évaluation et le traitement de ces enfants.

Les médecins de famille seront de plus en plus sollicités pour évaluer ces enfants et assurer leur suivi, d'où cette série d'articles sur le trouble déficitaire de l'attention et l'hyperactivité. Nous avons voulu dans les pages qui suivent compléter les balises fournies par les lignes directrices du Collège des médecins et de l'Ordre des psychologues en fournissant aux médecins des conseils et des outils pratiques. Vous remarquerez que nous avons volontairement omis de traiter de ce problème chez l'enfant d'âge préscolaire, qui relève plus de l'expert.

Nous osons espérer qu'après la lecture des articles qui suivent, vous vous sentirez plus à l'aise pour aborder le prochain patient présentant des symptômes d'hyperactivité ou d'inattention qui vous consultera à votre cabinet.

*Pierre Poulin, pédiatre
Centre hospitalier Beauce-Étchemin*